



HOUDEMONT ACTU



Scannez le QR code
pour télécharger



 IntraMuros

**L'ÉTINCELANTE
2026**

PAGE 8

**HOU'LYMPIADES
2026**

PAGE 13

**CONCOURS
MAISONS, JARDINS ET BALCONS
FLEURIS**

PAGE 10



**VOTRE CONSEILLER
EN IMMOBILIER
SUR LE SECTEUR
DE HOUDEMONT ET SES
ALENTOURS**

Contactez-moi

Mes biens à vendre

Mes avis clients



Matthieu MOUGEL

06 08 16 00 66

matthieu.mougel@iadfrance.fr

Houdemont (54)



ÉDITO

Chers Houdemontaises et Houdemontais,

Mon équipe et moi-même mesurons pleinement l'honneur que vous nous avez fait, ainsi que la responsabilité que vous venez, une nouvelle fois, de nous confier pour les six prochaines années. Ce résultat nous engage collectivement : il nous oblige à être à la hauteur de la confiance que vous nous avez accordée.

Je souhaite d'abord **remercier toutes celles et ceux qui ont pris part à cette élection. Merci aux candidates et candidats, et à l'ensemble des personnes engagées dans cette campagne.** Par leur implication, ils ont contribué à faire vivre le débat démocratique. Je tiens également à **remercier toutes les Houdemontaises et tous les Houdemontais** qui se sont déplacés pour voter. Par leur participation, ils ont exprimé leur attachement à la démocratie locale et à l'avenir de la commune. **Merci, enfin, à celles et ceux qui nous ont accordé leur soutien** en approuvant les projets que nous portons pour Houdemont.



Je souhaite **saluer le travail des agents municipaux et de toutes les personnes mobilisées pour l'organisation du scrutin.** Leur professionnalisme, leur rigueur et leur sens du service public ont permis le bon déroulement des opérations de vote, dans des conditions exemplaires. Je veux également **rendre hommage à celles et ceux qui, au cours du mandat précédent, se sont engagés au service de notre commune** : les élus, les anciens élus et les personnels municipaux. C'est grâce à ce travail collectif, patient et exigeant que Houdemont a pu progresser et se doter de bases solides pour l'avenir.

J'aborde ce nouveau mandat avec humilité et détermination : **humilité face aux attentes légitimes des habitants, détermination pour poursuivre et amplifier le travail engagé.** Je serai le maire de toutes les Houdemontaises et de tous les Houdemontais. **L'intérêt général continuera de guider chacune de mes décisions.**

Le cap est clair : **préserver ce qui fait l'identité de notre ville**, cet équilibre précieux entre le cadre de vie, le dynamisme et la proximité, auxquels nous sommes profondément attachés. **Nous veillerons à concilier qualité de vie, développement maîtrisé et services utiles au quotidien**, afin que notre commune reste un lieu où il fait bon vivre, aujourd'hui comme demain. Houdemont peut s'appuyer sur une histoire municipale faite de continuité, d'engagement et de proximité. C'est dans cet esprit, avec **la volonté constante de répondre aux défis d'aujourd'hui et à ceux qui se présenteront demain**, que je poursuivrai mon engagement à vos côtés.

Ce nouveau mandat s'ouvre dans un contexte exigeant, notamment au plan financier. Mais c'est précisément dans ces moments que la commune doit pleinement jouer son rôle : **protéger les plus fragiles, accompagner les transitions et préparer l'avenir.** Nous continuerons à faire vivre les services publics de proximité.

J'exercerai cette responsabilité avec détermination, proximité et écoute, aux côtés de l'équipe municipale et en m'appuyant sur l'engagement quotidien de chacun de ses membres. **Ce qui fait la force de Houdemont, c'est avant tout le lien vivant entre la commune et ses habitants.** C'est ensemble que nous continuerons à faire vivre et à faire grandir la ville que nous aimons.

Bien à tous
Maurizio Petronio

Maire de Houdemont
Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy

Permanence du Maire

Le Maire effectue des permanences sans rendez-vous : **les 25 mai, 13 juin et 11 juillet 2026** de 9h00 à 11h00 en mairie.

Si vous souhaitez le rencontrer hors de ces permanences, vous pouvez prendre rendez-vous en contactant la mairie au 03 83 56 21 22.



SOMMAIRE



MAIRIE

5

- Membres du conseil municipal
- Conseils municipaux
- Conseil métropolitain
- Rôle du correspondant défense



CCAS

8

- L'étincelante 2026
- Mars bleu



URBANISME

9

- Projet des Grands Jardins
- Retrait-gonflement des argiles



CADRE DE VIE

10

- Concours des maisons, jardins, balcons fleuris
- Récupérateur d'eau de pluie



CULTURE

11

- Vendredis Littéraires
- Échappée Musicale



ASSOCIATIONS

12

- Les Seniors de Houdemont
- Tennis Club
- Ecovillage
- Gymnastique Volontaire de Houdemont



JEUNESSE

13

- Vacances d'hiver
- Hou'lympiades 2026

Membres du conseil municipal



Maurizio PETRONIO
Maire
Vice-président de la Métropole du Grand Nancy



Marie-Lise BRISBARE
1^{ère} Adjointe



Daniel LECOMTE
2^{ème} Adjoint



Danièle BONNET-REMY
3^{ème} Adjointe



Frédéric MACHEFAUX
4^{ème} Adjoint



Christine DYBA
5^{ème} Adjointe



Robin TAIT
Conseiller délégué



Denise BONTEMS
Conseillère déléguée



Julien ELASRI
Conseiller délégué



Élodie COULAUD
Conseillère déléguée



Alain CHERRIER
Conseiller municipal



Laurence GREMILLET-ANDREAS
Conseillère municipale



Michaël REPOSEUR
Conseiller municipal



Sylvie VINCENT
Conseillère municipale



Jérôme MITKA
Conseiller municipal



Abraham WASSIAMA
Conseiller municipal



Sophie HECTOR
Conseillère municipale



Laurent MISSET
Conseiller municipal



Zahra RONDEAU
Conseillère municipale



Conseils municipaux

Le conseil municipal d'installation s'est tenu le 21 mars 2026. Cette séance avait pour objectif principal l'élection du maire et de ses adjoints.

Deux candidats étaient en lice : Maurizio PETRONIO, maire sortant, et Abraham WASSIAMA. À l'issue du scrutin, Maurizio PETRONIO a été réélu Maire de Houdemont avec 14 voix contre 4.

Le conseil municipal a ensuite procédé à l'élection des adjoints, qui auront pour mission d'accompagner le maire dans l'exercice de ses fonctions. Ont ainsi été élus :

- Marie-Lise BRISBARE, 1^{ère} adjointe, déléguée aux finances, aux ressources humaines et à l'administration générale ;
- Daniel LECOMTE, 2^{ème} adjoint, délégué à l'urbanisme, aux travaux et à la sécurité ;
- Danièle BONNET-REMY, 3^{ème} adjointe, déléguée à la petite enfance, à la vie scolaire, aux aînés, à la solidarité et à la santé ;
- Frédéric MACHEFAUX, 4^{ème} adjoint, délégué à l'environnement, à la transition écologique et au cadre de vie ;
- Christine DYBA, 5^{ème} adjointe, déléguée aux associations, à la vie culturelle et sportive, à la communication et aux commémorations.



En fin de séance, le maire a rappelé la charte de l'élu local, en soulignant les principes d'impartialité, de probité et d'intégrité qui constituent le socle éthique indispensable à l'exercice des fonctions publiques.

Le conseil municipal s'est également réuni le 2 avril 2026 afin de procéder à la mise en place des délégations attribuées aux membres du conseil.

Dans ce cadre, plusieurs conseillers municipaux ont été désignés conseillers délégués. Ils auront pour mission de suivre des thématiques spécifiques et d'accompagner les adjoints et le maire dans la conduite des actions municipales. Ont ainsi été nommés :

- Robin TAIT, délégué à la culture, aux animations et aux festivités ainsi qu'au marché fermier ;
- Julien ELASRI, délégué aux nouvelles technologies et à la communication numérique ;
- Denise BONTEMS, déléguée à la jeunesse, aux chantiers jeunes, au conseil municipal des enfants et à la citoyenneté ;
- Élodie COULAUD, déléguée à l'aménagement de l'espace public, aux mobilités et au développement économique.

Ces délégations viennent compléter l'organisation municipale et permettront d'assurer un suivi efficace des projets et des politiques publiques au service des Houdemontais.

Houdemont
est sur
IntraMuros
disponible sur Google Play | disponible sur App Store
Téléchargement gratuit

Pour suivre en temps réel toute l'actualité de Houdemont, téléchargez l'application IntraMuros sur Google Play ou sur l'App Store.

Facile à utiliser et accessible à tous, IntraMuros vous donne, en quelques instants, accès à :

- L'ensemble des informations municipales.
- L'agenda des événements : rencontres associatives, activités culturelles et moments festifs.
- Des informations pratiques au quotidien (alertes, contacts utiles...).



Scannez le QR code pour télécharger IntraMuros

Conseil métropolitain

Lors de la séance d'installation du conseil métropolitain, **Mathieu KLEIN** a été réélu à la présidence de la Métropole du Grand Nancy. Dans le même temps, les élus ont acté l'évolution de l'exécutif métropolitain, portant le nombre de vice-présidents de 18 à 20, afin de mieux accompagner la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle du territoire.



Parmi les vice-présidents désignés, **Maurizio PETRONIO**, maire de Houdemont, a été élu vice-président de la Métropole du Grand Nancy. Il se voit confier la délégation à l'énergie ainsi qu'aux contrats de réciprocité, des compétences stratégiques au regard des enjeux de transition énergétique et de coopération entre territoires.

Cette nouvelle équipe exécutive s'inscrit dans la continuité des actions menées au sein de la métropole et vise à renforcer la coordination des projets structurants au service des communes et des habitants.

Rôle du correspondant défense

Le correspondant défense est un élu local désigné au sein du conseil municipal, dont la mission principale est de faire le lien entre les citoyens, la commune et les institutions de défense. Cette fonction, créée au début des années 2000, s'inscrit dans une volonté de renforcer le lien armée-nation et de sensibiliser la population, notamment les jeunes, aux enjeux de la défense et de la citoyenneté.

Dans les communes comme Houdemont, le rôle du correspondant défense prend une dimension particulièrement concrète et de proximité. Il agit comme un relais d'information accessible à tous. Il informe les administrés en ce qui concerne les questions liées à la défense nationale, à la sécurité, mais aussi les dispositifs comme le recensement citoyen obligatoire à partir de 16 ans, première étape du parcours de citoyenneté. Parmi ses missions principales, on retrouve d'abord la sensibilisation des jeunes. Le correspondant défense veille à ce que les jeunes de la commune soient informés de leurs obligations (recensement, Journée Défense et Citoyenneté), mais aussi des opportunités offertes par les armées : carrières militaires, réserves, volontariats ou encore métiers civils de la Défense.



Il joue également un rôle dans la diffusion de la culture de défense. Cela peut passer par l'organisation ou la promotion de cérémonies commémoratives (8 mai et 11 novembre), de rencontres avec les militaires, ou encore d'actions pédagogiques dans les écoles locales. Ces événements sont souvent des moments importants de cohésion sociale.

Enfin le correspondant défense peut aussi être mobilisé dans des démarches liées à la résilience et à la sécurité locale, en lien avec le maire. Il contribue à la diffusion d'informations sur les dispositifs de sécurité civile, les conduites à tenir en cas de crise, et participe à entretenir un esprit de vigilance et de solidarité au sein de la population.

L'étincelante 2026 : marche solidaire contre le cancer

Chaque année, le cancer touche plus de 400 000 personnes en France et près de 160 000 en décèdent. Cette maladie demeure aujourd'hui la première cause de mortalité dans notre pays. Grâce aux avancées majeures de la recherche, les progrès sont réels : plus d'une personne sur deux guérit désormais, contre une sur trois il y a trente ans.

Acteur incontournable de cette lutte, l'Institut de Cancérologie de Lorraine (ICL) prend en charge plus de 16 000 patients chaque année. Il s'agit du seul établissement hospitalier de Lorraine entièrement dédié au diagnostic et au traitement des cancers, mobilisant au quotidien ses équipes médicales et paramédicales.



La ville de Houdemont est fière de s'associer à la 3^e édition de L'étincelante : marche solidaire contre le cancer, organisée par l'ICL, en partenariat avec Nancy Porte Sud et les Randonneurs Houdemontais. Bien plus qu'un simple événement sportif, L'étincelante est un moment de solidarité et d'engagement collectif. Participer le dimanche 7 juin 2026 dès 9h00 au complexe sportif du Mancès, c'est contribuer concrètement au financement de la recherche contre le cancer en Lorraine, tout en partageant un moment convivial et accessible à tous.

Que vous soyez sportif aguerri, amateur de balade ou en famille, chacun trouvera son parcours :

- une marche familiale de 4,8 km.
- une marche sportive ou une course de 8 km avec 170 m de dénivelé.
- un trail de 15,65 km avec 260 m de dénivelé.

Inscriptions de 10 € (une paire de chaussettes et une collation vous seront offertes), au bénéfice de la recherche contre le cancer menée à l'ICL. Pour les moins de 12 ans, la participation est libre, sans inscription. Achat possible de chaussettes sur place le dimanche 7 juin au tarif de 5 €. Pour toute inscription en équipe de plus de 10 personnes, contactez le 03 83 59 86 54 ou écrivez à l'adresse etincelante@nancy.unicancer.fr.

Retrouvez tout le programme et les différentes informations sur le site www.icl-lorraine.fr.



Scannez
le QR code
pour
vous inscrire

Mars bleu

Chaque année, le mois de mars est consacré à la prévention et au dépistage du cancer colorectal avec l'opération nationale « Mars Bleu ». Troisième tumeur la plus fréquent et deuxième cause de mortalité par cancer en France, elle touche plus de 47 000 personnes par an. Pourtant, détecté tôt, ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10.



À partir de 50 ans, le dépistage permet de repérer d'éventuelles anomalies avant l'apparition des symptômes. Rapide, indolore et réalisable à domicile, il constitue un geste essentiel de prévention.

Comment réaliser le dépistage ?

- Commander le kit sur www.monkit.depistage-colorectal.fr ou en pharmacie.
- Réaliser le test chez vous en quelques minutes.
- Consulter ses résultats en ligne sur www.resultat-depistage.fr.

À l'occasion de « Mars Bleu », la ville illumine la façade de la mairie en bleu et invite chacun à se mobiliser et à parler du dépistage autour de lui : un geste simple qui peut sauver des vies.

Projet des Grands Jardins

Le chantier des Grands Jardins a débuté au mois de février. Il s'agit de l'un des projets les plus emblématiques de Houdemont, issu d'une réflexion engagée dès 2007 sur ce site.

Ce programme immobilier prévoit la création d'un nouveau quartier de 91 logements, conçus pour répondre à une diversité de besoins. Il comprendra 46 logements solidaires (du T2 au T4) ainsi que 45 logements en accession à la propriété dont 22 destinés aux aînés au sein de d'une Résidence Parisot, portée par l'OHS.



Cette structure répond à un enjeu important : permettre aux personnes âgées de changer de logement sans bouleverser leurs conditions de vie. Elle proposera des appartements confortables, adaptés à l'évolution de l'autonomie, et organisés de manière à favoriser le lien social tout en limitant les risques d'isolement. Le projet inclut également l'implantation d'une maison de santé.



Pensé comme un écoquartier à la fois social, intergénérationnel et respectueux de l'environnement, le projet des Grands Jardins figure parmi les opérations d'aménagement les plus ambitieuses menées ces vingt dernières années à Houdemont.

Au-delà de la construction de logements, cette initiative marque une étape majeure dans le développement de la commune. Elle vise à accueillir de nouvelles familles, à renforcer le dynamisme local et à favoriser le vivre-ensemble dans un cadre de vie durable et harmonieux. Avec les Grands Jardins, Houdemont entre dans une nouvelle phase de son développement, fondée sur une croissance maîtrisée et la qualité de vie.

Retrait-gonflement des argiles

L'État expérimente un fonds de prévention dédié au retrait-gonflement des argiles (RGA), visant à intervenir en amont des sinistres et à accompagner les propriétaires dans le financement de diagnostics et de travaux préventifs. Ce phénomène naturel, lié aux variations d'humidité des sols argileux, peut fragiliser les habitations. L'objectif du dispositif est d'agir avant l'apparition des dégâts, lorsque le logement est encore sain, afin de limiter les risques de sinistres.



Les aides proposées varient en fonction des revenus :

- Jusqu'à 2 000 €^{HT} pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (diagnostic et accompagnement).
- Jusqu'à 15 000 €^{HT} pour les travaux de prévention.

Les conditions pour bénéficier de cette aide :

- Vous êtes propriétaire occupant.
- Vous habitez dans une maison individuelle, qui n'est pas mitoyenne et a 2 niveaux maximum (sous-sol inclus).
- Votre maison est achevée depuis plus de 15 ans.
- Vous habitez dans une zone d'exposition forte au RGA.
- Votre maison est votre résidence principale.
- Vous respectez les plafonds de ressources.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter ALOHÉ au 03 83 37 20 24 ou par mail à contact@alohe.org. L'éligibilité peut également être vérifiée en ligne sur le site <https://fonds-prevention-argile.beta.gouv.fr>.

Concours des maisons, jardins et balcons fleuris

La ville lance une nouvelle édition de son concours des maisons, jardins et balcons fleuris, un rendez-vous qui met à l'honneur les initiatives des habitants en faveur du cadre de vie et du fleurissement de la commune.

Ouvert à toutes et tous, que vous soyez propriétaires ou locataires, ce concours se veut simple et accessible. Aucune démarche d'inscription n'est nécessaire : le passage du jury se fait directement au fil de ses visites de rue. Il note les fleurissements visibles depuis la voie publique de juillet à septembre.

Pour les espaces non visibles depuis la rue, tels que les jardins intérieurs, les cours ou les balcons, les habitants souhaitant participer sont invités à s'inscrire auprès du service communication de la mairie afin d'organiser la venue du jury. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 juin, par téléphone au 03 83 56 56 72 ou par mail à communication.houdemont@mairie-houdemont.fr.

Plus qu'un concours, il s'agit d'un moment convivial qui valorise le savoir-faire des habitants et leur engagement quotidien pour une ville toujours plus agréable, fleurie et accueillante.



Dans le cadre du concours des maisons, jardins et balcons fleuris, la mairie recherche des habitants volontaires pour rejoindre le jury.

Si vous souhaitez participer à la valorisation du fleurissement de la commune et partager un moment convivial, n'hésitez pas à vous inscrire sur la liste des volontaires par téléphone au 03 83 56 56 72 ou par mail à communication.houdemont@mairie-houdemont.fr.

Récupérateur d'eau de pluie

La Métropole du Grand Nancy propose une subvention pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie. Cette aide s'adresse aux habitants et aux associations souhaitant collecter l'eau de pluie afin de réduire leur consommation d'eau potable, notamment pour l'arrosage des jardins ou le nettoyage des extérieurs.

À noter : l'eau de pluie n'est pas potable. Elle peut contenir des micro-organismes et des résidus de pesticides, et ne doit donc pas être utilisée pour la consommation humaine ni pour les tâches ménagères.

Deux niveaux d'aide sont proposés, selon le type d'installation et le volume total des récupérateurs :

• **Installation simple** (sans déraccordement de gouttière), aide à hauteur de 50 % du montant TTC :

- de 150 à 499 litres : subvention plafonnée à 45 €.
- de 500 à 999 litres : subvention plafonnée à 75 €.
- 1 000 litres et plus : subvention plafonnée à 300 €.

• **Installation avec déraccordement d'une ou plusieurs gouttières**, aide à hauteur de 75 % du montant TTC :

- de 150 à 499 litres : subvention plafonnée à 90 €.
- de 500 à 999 litres : subvention plafonnée à 150 €.
- 1 000 litres et plus : subvention plafonnée à 300 €.

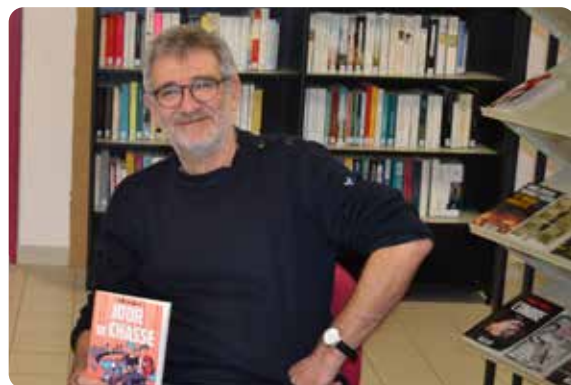


Pour faire votre demande de subvention, rendez-vous sur le site de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable.

Vendredis Littéraires

Les passionnés de lecture ont eu l'opportunité de rencontrer **Benoît FOUCHARD**, auteur, venu présenter ses recueils de nouvelles et ses romans, et échanger avec le public dans une ambiance conviviale et empreinte de curiosité.

Parmi ses romans figurent notamment «**Jour de chasse**» et «**Les baskets du Père Noël**», tandis que son univers s'exprime également à travers plusieurs recueils de nouvelles, dont «**Anamorphoses & pas de côté**», «**Indéfectibles**» et «**Humeurs**». Ces ouvrages illustrent la diversité de son écriture, entre sensibilité, regard sur le quotidien et exploration de l'imaginaire.



Échappée Musicale

Les 28 février et 1^{er} mars 2026, la ville a vibré au rythme de la 5^e édition de l'Échappée Musicale. Devenue un rendez-vous culturel incontournable, cette manifestation a une nouvelle fois séduit un public nombreux venu profiter de quatre concerts programmés tout au long du week-end. Cette édition mettait à l'honneur la musique française sous toutes ses formes.

Le samedi, le groupe **Sorbet Citron** a lancé les festivités avec une énergie communicative et un répertoire pop-rock entraînant. La soirée s'est poursuivie avec **Les Nanas dans l'Rétro**, qui ont revisité avec talent les grands classiques de la chanson française, pour le plus grand plaisir des amateurs de mélodies intemporelles.

Le dimanche, **Antoine HLT** a offert un moment empreint de sensibilité et d'émotion à travers ses interprétations de la musique française. En clôture, l'orchestre **Arcovivo** et son ensemble à cordes ont sublimé la scène avec une prestation élégante et raffinée.

La municipalité tient à remercier chaleureusement le Comité des Fêtes, qui a assuré tout au long du week-end une buvette conviviale, particulièrement appréciée en ce début de printemps.





Les Seniors de Houdemont

60 ans, c'est jeune, mais pour une association, c'est beaucoup ! Depuis 1966, elle s'est appelée successivement « Amicale des anciens », « Vieux Travailleurs », « Retraités et Personnes Âgées », pour adopter finalement le titre de « Seniors de Houdemont ». Mais elle a toujours conservé la même vocation : **favoriser l'amitié et la solidarité parmi ses membres et sympathisants**. Les activités sont nombreuses, variées et largement ouvertes, grâce à une solide équipe de bénévoles.

60^e anniversaire des Seniors



Toujours le même but depuis 1966 : "Renforcer l'amitié solidaire"

La célébration officielle et festive de cet anniversaire aura lieu le samedi 30 mai 2026 à 14h00 à la salle polyvalente. Tous les habitants de la ville y sont conviés, sur inscription. Les détails de cet événement sont disponibles sur : <https://houdseniors.blogspot.com>.

Gymnastique Volontaire de Houdemont

Le 3 avril 2026, l'association Gymnastique Volontaire de Houdemont a eu le plaisir de participer aux Hou'lympiades aux côtés des enfants de l'école Maurice et Katia KRAFFT, dans une ambiance conviviale et dynamique.

À cette occasion, l'association a proposé plusieurs ateliers ludiques, rendus possibles grâce au matériel gracieusement prêté par l'école, ainsi qu'à l'installation assurée par les services techniques de la commune.

L'association tient à adresser ses sincères remerciements à Margot, l'animatrice, pour son implication, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles mobilisés pour la réussite de cet événement.



Tennis Club

Une très belle victoire pour le Tennis Club de Houdemont, qui remporte le championnat départemental par équipes dans la catégorie 55 ans.

Bravo à Alexandre TORTERAT, Laurent PERREIN et Thierry MELINETTE, habitants de la commune et membres du club depuis de nombreuses années, pour leur engagement et leur esprit d'équipe.

Ce résultat montre l'importance de soutenir le sport local. Le club espère pouvoir continuer à compter sur l'appui de la municipalité pour accompagner son développement.

Envie de jouer dans une ambiance conviviale et familiale ? Rejoignez l'association en la contactant par téléphone au 07 63 33 44 99 ou par mail à tennisclubhoudemont@gmail.com.



Ecovillage

Vous souhaitez savoir si des renards passent dans votre jardin la nuit ? Ecovillage vous prête une caméra animalière pour photographier et filmer la faune derrière chez vous !



Vous pourrez également filmer des oiseaux ou des animaux qui se promènent au petit matin, comme ce chevreuil. Son utilisation est très simple, la caméra est préréglée, un pied et un cadenas sont fournis. Vous récupérerez les photos et les vidéos, et nous envisageons de réaliser un diaporama collectif valorisant la biodiversité locale.

Pour emprunter la caméra, contactez directement Yvan GAUDEFROY par mail à yvan.gaudefroy@wanadoo.fr.

Vacances d'hiver

À l'occasion des vacances d'hiver, du 16 au 27 février 2026, la ville de Houdemont a proposé aux enfants une parenthèse aussi ludique que dynamique, avec un programme d'animations riche et varié.

Durant ces deux semaines, les jeunes participants ont alterné activités sportives, ateliers créatifs et moments ludiques, dans une ambiance à la fois dynamique et conviviale. L'imagination était au rendez-vous : création de jeux de pêche, réalisation d'un Pac-Man ou encore modelage de mini-jeux en argile ont permis à chacun d'exprimer sa créativité tout en s'amusant.

Parmi les temps forts, un Cluedo grandeur nature a particulièrement marqué les esprits, invitant les enfants à résoudre des énigmes en équipe et à faire preuve de réflexion et d'observation.



Le programme a également été rythmé par deux sorties très appréciées : une journée au Parc Palomano à Metz, où les enfants ont découvert des univers de jeux immersifs, suivie d'une escapade chez Cosmic Kids, placée sous le signe de l'aventure et de la découverte.

Encadrés par une équipe d'animateurs engagés et attentifs, les enfants ont ainsi profité de vacances riches en activités, mêlant découvertes, partage et bonne humeur.

Hou'lympiades 2026



L'école Maurice et Katia KRAFFT a vibré au rythme du sport à l'occasion de la 5^e édition des Hou'lympiades. Une matinée placée sous le signe du sport, de la bonne humeur et du partage, très attendue par les élèves.

Porté par l'engagement des enseignants, avec le soutien des associations locales du FC Houdemont, du Tennis de table Houdemont, de la Gymnastique Volontaire de Houdemont et du BC Houdemont, ainsi que l'équipe du périscolaire, l'événement a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses.

Du CP au CM2, les enfants ont enchaîné les activités avec enthousiasme : football, basket, gymnastique, tennis de table, lancer de poids... et bien d'autres épreuves ludiques adaptées à leur âge. L'occasion pour chacun de s'initier, de se dépasser mais aussi de partager des moments conviviaux avec ses camarades.

La municipalité tient à féliciter chaleureusement les jeunes participants pour leur dynamisme et leur implication, et à remercier l'ensemble des encadrants, des enseignants, des bénévoles et des agents municipaux qui ont contribué à la réussite de cet événement devenu incontournable.

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés ...

Jacques LALLEMANT, décédé le 6 février 2026
Monique GUILLEMAUD, décédée le 20 février 2026
Claude BUTIN, décédé le 4 mars 2026
Jean-Louis PARIS, décédé le 16 mars 2026
Michel MOGINOT, décédé le 2 avril 2026
Bernadette LATRICHE, décédée le 6 avril 2026

Bienvenue à ...

Mara FAUCHEUR, née le 23 février 2026
Fille de Camille JACQUOT et de Simon FAUCHEUR

AGENDA

Vacances d'été

Du 4 juillet au 31 août 2026 au Centre de Loisirs à l'école Maurice et Katia KRAFFT. Inscriptions du 1^{er} mai au 3 juillet sur le portail famille.

La Rhubarbe Infernale

Le vendredi 8 mai 2026 à 8h00 à Houdemont, organisée par Le Comité des Fêtes.

Commémoration du 8 mai 1945

Le vendredi 8 mai 2026 à 11h00 au monument aux Morts.

Fête de la Rhubarbe

Le vendredi 8 mai 2026 de 10h00 à 18h00 à Houdemont.

Voyage en Corse

Du 8 au 16 mai 2026 à Calvi en Corse, organisé par le CCAS de Houdemont.

Exposition : le cinéma c'est quoi ?

Du 27 ou 23 juin 2026 dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Fête des voisins

Du 1^{er} au 30 juin 2026 à Houdemont. Inscriptions auprès du service communication de la mairie.

RENDEZ-VOUS

Votre conseiller numérique

Les 6, 13, 20 et 27 mai et les 3, 10, 17 et 24 juin 2026 de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Sur rendez-vous au 06 73 65 30 37.

Votre conseiller Mutua+

Les 7 mai et 2 juin 2026 de 14h00 à 17h00. Sur rendez-vous au 07 86 11 22 29.

PERMANENCES

Permanence du Maire

Les 25 mai, 13 juin et 11 juillet 2026 de 9h30 à 11h30 en mairie. Si vous souhaitez le rencontrer hors de ces permanences, vous pouvez prendre rendez-vous en contactant la mairie au 03 83 56 21 22.

Permanence Police Municipale

La police municipale assure une permanence, tous les mercredis des semaines paires de 10h00 à 12h00 en Mairie.

Permanence Urbanisme

Le service urbanisme assure une permanence, tous les mercredis de 14h00 à 17h00 en Mairie.



Le 15 mars, les Houdemontaises et les Houdemontais se sont mobilisés pour les élections municipales avec une participation de 62,56 %. Ils ont clairement exprimé leur choix en accordant 52,07 % des suffrages à notre liste *Houdemont, avec Vous au Cœur de nos Actions*, nous confiant ainsi la responsabilité de conduire l'action municipale. **Nous remercions chacune et chacun d'entre vous pour cette confiance nette et engagée.** Ce choix démocratique nous engage à agir, à décider et à porter un cap clair, dans la fidélité des engagements pris devant vous.

Le 21 mars, le conseil municipal s'est installé et a procédé à l'élection du maire et de ses cinq adjoints. Une nouvelle organisation a été mise en place dès la fin du mois de mars afin d'assurer un fonctionnement efficace, transparent et pleinement tourné vers l'intérêt général. Nous regrettons qu'une élue ait fait le choix de ne pas siéger pour des raisons personnelles. Ce choix lui appartient, mais il ne saurait freiner la dynamique collective dans laquelle nous sommes pleinement engagés.

Très rapidement, nous avons été confrontés à un enjeu majeur : l'annonce d'un projet de fermeture de classe. Face à cette situation, le maire a saisi immédiatement le Directeur académique des services de l'Éducation nationale afin de défendre avec détermination le maintien de cette classe.

Notre position était solide et responsable. Elle reposait notamment sur le projet structurant des « Grands Jardins », prévu pour l'été 2026, qui devait permettre l'accueil de cinq à dix enfants supplémentaires et ainsi consolider durablement les effectifs scolaires. Cependant, chacun doit mesurer concrètement les conséquences de ses choix politiques. Des recours ont entraîné un retard de plus de deux ans dans la réalisation de ce projet. Ce retard n'est pas théorique : il a directement privé notre commune de nouvelles familles, fragilisé les effectifs scolaires et affaibli notre capacité à défendre le maintien de la classe. Ces décisions ont eu un impact réel pour notre école. Disons les choses avec clarté : les décisions et les blocages ont des conséquences concrètes pour notre commune. Nous avons été élus pour agir, faire avancer les projets et défendre les intérêts de Houdemont. Nous poursuivrons la mise en œuvre de notre programme avec sérieux, engagement et sens des responsabilités.

Nous continuerons à travailler pour une commune attractive, dynamique et tournée vers l'avenir, pleinement intégrée au sein des dynamiques métropolitaines. Nous souhaitons saluer la nomination de notre maire, Maurizio PETRONIO, au poste de Vice-président de la Métropole du Grand Nancy, en charge de l'énergie et des contrats de réciprocités. Cela témoigne de la reconnaissance de son engagement et de son expertise concernant les enjeux majeurs, ce qui constitue également une opportunité forte pour porter la voix et les intérêts de notre territoire à une échelle élargie, au service des habitants.



Le conseil municipal du 21 mars a marqué le début d'un nouveau mandat à Houdemont. Avec près de la moitié des suffrages exprimés, les élus du groupe *Houdemont Ma Ville* portent une voix forte et légitime. **Nous remercions les habitants pour leur confiance et réaffirmons notre engagement à représenter l'ensemble des Houdemontais avec sérieux et détermination.**

Dès l'installation du conseil, un premier signal préoccupant est apparu : le refus du maire d'accorder la parole aux élus d'opposition. Ce silence imposé, dès le début du mandat, interroge sur la place accordée au débat démocratique et à l'expression de chacun.

Dans le même temps, une élue de la majorité a refusé de siéger lors du conseil d'installation. Sa démission et son remplacement ont été constatés lors du conseil suivant, sans qu'aucune communication n'ait été faite. Une telle situation soulève des questions légitimes en matière de transparence dans la vie publique locale.

Plus préoccupant encore, lors du premier conseil de fonctionnement, le maire s'est vu attribuer la totalité des délégations possibles, soit 29 (les deux restantes ne concernant pas la commune). Ce choix est une décision politique forte du maire : il traduit une volonté de concentrer entre les mains d'une seule personne des compétences essentielles comme les finances, l'urbanisme, les marchés publics ou encore les contentieux.

Nos amendements visant à encadrer ces délégations par des seuils ou des limites n'ont pas été débattus. Dans ces conditions, le conseil municipal risque d'être cantonné à un rôle de chambre d'enregistrement. **Nous dénonçons cette concentration excessive du pouvoir**, qui s'apparente à une gouvernance verticale, éloignée de l'esprit démocratique attendu par les habitants.

Sur le terrain, la fermeture d'une classe à l'école suscite une vive inquiétude, avec des conséquences directes sur la vie de notre commune. Préserver notre école, c'est réfléchir à l'attractivité de notre commune, à sa capacité à accueillir de nouveaux enfants et aux choix à faire pour son avenir.

Face à ces enjeux, nous resterons fidèles à nos engagements : une opposition vigilante, constructive et exigeante. Nous continuerons à porter la voix des habitants, à défendre l'intérêt général et à faire vivre pleinement la démocratie locale.

Vos élus : Sophie HECTOR, Laurent MISSET, Zahra RONDEAU, Abraham WASSIAMA



Pour ne rien manquer des actualités de votre commune



www.houdemont.fr



fb.com/villedehoudemont



ville_de_houdemont